

ROYAUME DU MAROC

PRÉFECTURE DE SKHIRATE-TEMARA

Société de développement local « SKHIRATE- TEMARA AMENAGEMENT ET
DEVELOPPEMENT(SA) »

Appel d'offres ouvert
N°04/2024 STAD-TRVX

La Société de Développement Local « SKHIRATE- TEMARA AMENAGEMENT ET
DEVELOPPEMENT (SA) » lance un appel d'offres ouvert, ayant pour objet :

**« PROJET DE CONSTRUCTION DES PRESENTOIRS POUR LA VENTE DES PRODUITS
LOCAUX OUM AZZA PREFECTURE DE SKHIRATE TEMARA-REGION RABAT SALE
KENITRA»**

Estimation en TTC : 1.689.000,00 DHS TTC

Cautionnement : 16.890 DHS TTC

Les échantillons prévus par l'article 16 du règlement de consultation et conformément à l'alinéa
2 de l'article 37 du décret n ° 2-22-431 relatif aux marchés publics sont à déposer avant le
20/02/2024 à 10h à l'adresse : Témara - Oulad Mtaa - lotissement Almostakbel, Immeuble 22

La séance publique d'ouverture des plis se tiendra le : 21/02/2024 à 10h

Au siège de la société sise à Témara - Oulad Mtaa - lotissement Almostakbel, Immeuble 22 -
Tél. : + 212 537-606-551 / Fax : +212 537-406-552.

Les concurrents souhaitant se procurer du dossier d'appel d'offres ou émettre une demande
d'éclaircissement sont priés de consulter ou le télécharger depuis la plateforme des marchés
publics :

www.marchespublics.gov.ma

Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux exigences
de l'article 4 du règlement de consultation des appels d'offres ainsi qu'aux articles 24, 25, 27, 28,
29, 30, 31, 32, 34, 36, 37 et 43 du décret n ° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les dossiers des concurrents doivent **obligatoirement** être déposés sur le Portail Marocain des
Marchés Publics.

Le délai pour la réception des plis expire à la date et heure fixées par l'avis d'appel d'offres pour
la séance d'ouverture des plis. Les plis déposés ou reçus postérieurement au jour et à l'heure
fixés ne sont pas admis.

